

Règlement du tournoi

- 1/Le juge arbitre principal sera Stephanie BONNAT, elle sera accompagnée de Nicolas VIERS comme JA adjoint.
- 2/Le numéro d'autorisation du tournoi est : en cours.
- 3/Les règles applicables le jour du tournoi sont celles édictées par la FFBaD.
- 4/Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et posséder sa licence pour la saison en cours.
- 5/Les joueurs classés de Non Compétiteurs à N1 (sous réserve qu'il ne fasse pas partie des 50 meilleurs joueurs en simple et 60 meilleurs en double), dans les catégories minimales, cadets, juniors, seniors et vétéran sont autorisés à participer au tournoi.
- 6/La constitution des tableaux se fera par séries constituées au CPPH, en poules de 4 puis en élimination direct.
- 7/Le nombre maximum de participants est fixé à 380 joueurs. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée, avec le règlement, à la date du mail ou cachet de la poste faisant foi.
- 8/Les joueurs peuvent s'inscrire sur deux tableaux. Simple **OU** double mixte le samedi. Doubles le dimanche. Les joueurs N1 peuvent s'inscrire sur les trois tableaux.
- 9/Le montant des droits d'engagement sont: 14€ pour 1 tableau, 17€ pour 2 tableaux, 20 € pour 3 tableaux
- 10/Les horaires indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge-arbitre.
- 11/Seuls ont accès aux terrains les joueurs appelés à jouer.
- 12/Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de regrouper une catégorie faute de nombre suffisant de joueurs inscrits.
- 13/Les matchs sont en auto-arbitrage, ils seront joués en 2 sets gagnants de 21 points. Les finales seront arbitré dans la mesure du possible.
- 14/Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
- 15/Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match : feuille de match retirée à la table de marque, volants en nombre suffisant. La feuille de match sera ramenée immédiatement après la fin du match.
- 16/Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.
- 17/En cas de forfait, les droits d'engagement resteront acquis à l'organisateur après la constitution des tableaux.
- 18/Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque. Les décisions du juge arbitre sont sans appel.

- 19/Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes.
- 20/Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond, structure métallique...) sera compté « let » une fois au service puis faute pendant le jeu.
- 21/Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués par la FFBaD. En cas de désaccord, les volants officiels seront les BABOLAT 2 pour les classés. Ils seront en vente sur le tournoi.
- 22/En cas de forfait d'un des joueurs d'une paire, le club fera son possible pour lui trouver un remplaçant.
- 23/Le règlement sera affiché dans la salle à proximité de la table de marque ou du tableau d'affichage.
- 24/La date limite d'inscription est fixé au 29 septembre 2018
- 25/Les classements pris en compte seront ceux entrés en vigueur au 21 septembre 2018
- 26/Les tirages au sort des tableaux seront effectués au plus tard le 30 septembre 2018
- 27/Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- 28/Tout participant devra se présenter à l'accueil dès son arrivée, au moins 30 mn avant le début de son premier match.
- 29/Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.
- 30/Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.